

LA SENTINELLE DE THIBODAUX,

JOURNAL DU 8^{ME} DISTRICT SENATORIAL

PRIX DU NUMERO:—DIX CENTS.

JOURNAL OFFICIEL DE LA VILLE DE THIBODAUX.

ABONNEMENT:—\$3.00 PAR AN

VOL. XII.

THIBODAUX, L^{NE}, SAMEDI 9 DECEMBRE 1876.

NO 19

Informations Locales.

POMPIERS.—Demain matin, parade et manœuvre de la compagnie des pompiers Thibodaux No. 1.

BOULAISSON.—La roulation touchée à sa fin. Plusieurs planteurs ont déjà terminé et sont très satisfaits du résultat.

GRAND JURY.—Le Grand Jury ayant pour Foreman Mr. Oscar Lépine, s'est réuni mardi dernier, pour reprendre ses travaux le surlendemain.

TRIBUNAL.—La Cour du 15^{me} District judiciaire dans et pour la paroisse Lafourche, a été ouverte lundi dernier par le Juge Taylor Beattie, en présence de toutes les autorités civiles et judiciaires et de tous les membres du Barreau.

INCENDIE.—Dans la nuit de lundi à mardi, un commencement d'incendie qui a été éteint sans le secours des pompiers, a eu lieu dans la cuisine de Mr. Alois Westhanner, encoignure Main et Patriote.

ORANGES.—Les oranges se détaillent ici à une piastre le cent. Les canards français se vendent soixante cents la paire, les sarcelles vingt-cinq et les poules d'eau quinze. Le riz un cent et un cent et demi la livre plus cher qu'à la Nouvelle Orléans. Il en est de même du sucre, de la melasse et des autres produits agricoles.

ARITHMETIQUE.—Les personnes qui désirent se perfectionner dans la science du calcul, n'ont qu'à s'adresser à Wells et Anderson qui ont édité un nouveau manuel d'arithmétique à l'usage des enseignants. Ce manuel a été adopté par l'Académie des Sciences de la paroisse, pour faire partie des livres classiques des écoles publiques à l'usage des noirs.

CIRQUE.—Le plus grand et le plus merveilleux cirque des Etats Unis, qui ce soir jamais vu, donnera le 19 de ce mois deux représentations, l'une à deux heures de l'après-midi, et l'autre à sept heures du soir. Parmi les attractions qu'offrira cette exhibition, on y verra quatre paillasses des plus célèbres, seize dames et quatorze enfants qui exécuteront les tours les plus surprenants et les plus merveilleux, et les animaux sauvages et les reptiles les plus rares et les plus curieux. La grande parade du jour se composera de plusieurs tableaux à l'instar de ceux des *Mistic Creus*, représentant le char du Soleil, celui de Neptune, celui du Conquérant traîné par dix dromadaires et enfin le grand char de la Liberté, entouré de dames et d'hommes vêtus des costumes qui existaient il y a cent ans. Or donc, rappelez-vous la date du 19 décembre 1876 et venez en masse voir la fameuse et grande exposition zoologique et équestre du prof. W. W. Cole; avec un seul ticket vous verrez toutes les curiosités.

LALOI, DOIT ETRE LA LOI.—La population de couleur devient de jour en jour plus bruyante et plus arrogante. Dimanche dernier certains noirs, sous l'influence de la boisson, faisaient tellement du tapage dans les rues que le constable de la ville, Mr. Théophile Thibodaux s'est vu forcé d'en arrêter un qui était armé d'un couteau à canne; mais celui-ci a été enlevé de ses mains par ses nombreux concitoyens qui, après avoir crié et blasphémé contre les blancs et contre la loi. La population blanche a laissé crier, mais le lundi et les jours suivants, Octave Hébert, Wm. Rowlings, John White, Charles Davis, Peter Books, Louis Reed et Abner Hill furent arrêtés et envoyés devant la Cour de paroisse, présidée par le Juge Knobloch. Tous ces accusés furent traduits devant la Cour de District, actuellement en session et condamnés à fournir un cautionnement. La plupart d'entre eux ayant fourni, furent remis en liberté.

Pour faire suite à ce qui précède de lundi matin, un nègre montait sur le pont avec une charrette, nous voulant attendre, comme il en avait reçu l'ordre, que la voie fut libre. Le Juge Beattie qui se trouvait déjà dessous fut passé. Arrivé en face l'un de l'autre, le nègre, par une prompte démonstration, le nègre dans la nécessité de capituler.

Nouvelles Diverses.

—Un télégramme apprend à Grant que le bureau des Retours de la Floride a volé l'Etat pour Hayes.

—Le Juge président de la Cour Suprême de la Caroline du Sud a refusé d'assumer Chamberlain comme Gouverneur.

—Du 26 novembre au 3 décembre, il est mort à la Nouvelle Orléans 100 personnes, dont 66 de la race blanche, 25 de la race noire, et 9 de race mêlée.

—Pendant le mois de novembre la police Métropolitaine de la Nouvelle Orléans a fait 1310 arrestations, 843 hommes et 467 femmes.

—Tous les sénateurs démocrates de la Caroline du Sud ont protesté contre les opérations de ce corps, qui reconnaît son propre défaut de reconnaître la légalité du corps qui s'intitule chambre des représentants de la Caroline du Sud, dont E. W. Makey se prétend le *speaker*.

—Carl Schurz suggère un compromis à la question présidentielle. Il propose comme remède de soumettre toute la question à la Cour Suprême des Etats Unis, comme étant le seul tribunal dont on obtiendrait une décision pure de tout esprit de parti et qui donnerait satisfaction au peuple entier.

—Un nouveau journal l'Empire a fait son apparition à la Nouvelle Orléans. Cette feuille, sans nom d'éditeur, ni prix d'abonnement, paraît semi occasionnellement. Son frontispice orné du fac, simulé d'une médaille sur laquelle se trouve le physique de Grant, avec cette inscription: *Ulysses 1st Emperor*.

—Une effroyable conflagration qui a dévoré au moins cent cinquante maisons, a eu lieu dimanche dernier dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans. Un comité de secours pour les victimes de cet incendie a été composé pour recevoir les contributions.

—Philippe Shéridan a quitté la Nouvelle Orléans sans tambour ni trompette, pour se rendre à Chicago. On dit que dans son voyage il a été saisi d'une si grande hallucination, qu'il a été sur le point de faire dans les chars, ce que notre très cher gouverneur a fait dans l'hôtel St. Charles, lorsqu'on lui a tiré sa fameuse coup de pistolet.

—D'après les derniers recensement la population des Etats Unis, se compose de 16,000,000 Européens sur 33 millions aux quels il faut ajouter 5 millions 500 mille nègres ou gens de couleur. On voit par là que l'élément de la race Anglo-Saxonne pure—c'est-à-dire l'Américain pur sang, tel qu'on le comprend—compte à peine dix millions d'âmes.

—Le *Returning Board* composé d'hommes tarés dans l'opinion d'homme vient d'accomplir la plus grande infamie qui ce soit jamais commis. Il a eu l'audace de supprimer plus de 13,000 votes, légalement donnés aux candidats démocrates. Les envoyés de Grant pour surveiller le dépouillement ne valent guère mieux que les membres de ce bureau. Il méritent comme ces derniers d'être mis au banc de l'opinion publique.

—Wallace, président de la chambre basse de la Caroline du Sud, officiellement informé que le gouverneur Chamberlain, avait nommé cent députés constables spéciaux, pris parmi les noirs les plus dangereux, pour chasser les démocrates du Capitole, a, pour éviter une éfusion de sang, ajourné la chambre pour se réunir de nouveau à *Carolina Hall*. Immédiatement après le départ des démocrates les républicains sont entrés en session secrète. La situation se corse dans cet Etat.

—La chambre des représentants à Washington, après avoir élu président Randall, de la Pennsylvanie, a résolu qu'un comité de neuf membres se rendrait dans la Caroline du Sud, qu'un autre comité de quinze membres se rendrait en Louisiane et qu'un troisième comité de six membres irait en Floride. Ces comités ont pour mission de s'enquérir des faits relatifs aux élections récentes et de la conduite des différents Bureaux de Retours. Les membres du comité d'enquête de la Caroline du Sud, sont: Taylor, de l'Ohio, Abbott, du Mass., Slarger, de la Penn., Eden, de l'Ill., Jones, du Ky., Phillips, du Mo., Banks, du Mass., Lawrence de l'Ohio, Zapham, de New-York.

ADJUDICATION.—Le fermage du Pont de Thibodaux pour l'année 1877 a été adjugé lundi dernier à Mr. H. W. Tabor, moyennant la somme de \$4,800. Cette année-ci l'adjudicataire n'a pas lieu de se plaindre du prix d'adjudication qui a été bien au dessous des années précédentes.

INCORPORATION.—On trouvera dans les colonnes de ce numéro l'acte d'incorporation de la société des *Young Men's Benevolent Association*, passé par J. W. Knobloch, Notaire Public. Cette Association, une des plus florissantes s'est déjà acquis la confiance et l'estime du public par les nombreux secours qu'elle a donnés à ses membres.

REPONSE.—Un marchand de cette ville écrivait dernièrement à une maison d'affaires de New York. Ne recevant pas de réponse, il écrivit une seconde fois et obtint la réponse que la maison a l'habitude de répondre promptement aux lettres qu'elle reçoit. Elle prétend que la première lettre a été volée sans pouvoir dire par qui, mais elle en sait assez sur les autorités officielles de la Louisiane pour dire qu'elles sont capables de voler depuis une lettre jusqu'à un Président.

—La chambre démocratique de la Caroline du Sud, actuellement composée de 63 membres ayant des certificats du bureau des Retours et du secrétaire d'Etat a été reconnue par la Cour Suprême.

INTIMIDATION.—C'est un mot à l'ordre du jour, dont se servent le gouvernement et Wells, qui sont si bien dans la bouche des soldats.

Nous savons par ici, nous d'où vient l'intimidation, qui l'exerce, pourquoi aussi les radicaux s'en sont servis et s'en servent encore. Des radicaux noirs, la semaine dernière, dans le cinquième district de cette paroisse, ont bousculé, maltraité et lâchement battu un homme de leur race, le nommé Steven Taylor.

Son crime—Il avait voté le ticket démocratique.

Quant à Vidal Duhon, l'homme de couleur qu'on a trouvé noyé, de la cadavre duquel le coroner a prononcé le verdict de *suicide*, il se peut très bien qu'il ait lui-même mis fin à ses jours. C'était un homme honnête, laborieux, estimé, ayant fait quelques petites économies, mais sans grande force de caractère et volontiers peureux. Démocrate, à la dernière élection, bien qu'il en eût le désir et le droit, il n'avait pas osé voter. Mais il n'en passait pas moins pour un démocrate, pour un ennemi, pour un rebelle, et il vivait dans une crainte perpétuelle et un délire constant.

Etre démocrate, par ici, c'est être ami des blancs, et l'amitié aux blancs est un crime que le radicalisme noir ne pardonne pas.

—Louisianais.

UN PRECEDENT IMPORTANT.—Nous donnons ci-après une résolution adoptée par le Sénat des Etats-Unis, en 1873, sur motion de l'Hon. John Sherman, sénateur de l'Ohio.

Il est résolu que le comité des privilèges et des élections est chargé d'instituer une enquête à l'effet d'informer le sénat si l'élection d'électeurs pour la présidence et la vice-présidence a eu lieu en Louisiane et dans l'Arkansas conformément à la constitution et aux lois des Etats-Unis; quelles contestations se sont élevées sur la question de savoir quels ont été les électeurs choisis dans l'un ou l'autre de ces Etats; quelles mesures sont nécessaires pour prescrire et décider à l'avenir des contestations de ce genre. Que, dans le but d'atteindre promptement l'objet que le Sénat se propose par cette résolution, le comité aura le pouvoir de faire comparaître les personnes devant lui, de demander les documents, de prendre des témoignages d'envoyer à son gré, un sous-comité chargé de recueillir des renseignements, et, si le service l'exige, le comité pourra employer des personnes convenables et désintéressées ne demeurant ni dans l'un ni dans l'autre de ces Etats et les autoriser à prendre les témoignages susceptibles de décider une contestation quelconque provenant du choix d'électeurs dans l'un ou l'autre de ces Etats.

Le sénat et la Chambre n'ont pas compté le vote de la Louisiane en 1873.

Les bureaux de retours, aux yeux de Mr. Sherman et de ses collègues, n'avaient pas, alors, un pouvoir absolu, leurs décrets n'ont pas sans appel.

Adresse au Peuple des Etats-Unis.

Les six membres du comité démocrate du Nord, venus ici pour assister aux opérations du Bureau des retours de l'Etat de la Louisiane, ont adressé au peuple des E. U. l'exposé suivant:

Nlle Orléans 1er décembre 1876.

Au Peuple des Etats Unis. A notre arrivée ici, nous déplorons que les officiers qui contrôlent les élections dans cet Etat appartaient tous au même parti politique, que le gouverneur n'avait nommé que des républicains pour superviseurs d'élection et que les officiers de Retours, constituant le Bureau d'Etat, étaient tous de la même école politique.

Influencés par ces circonstances défavorables, nous tournâmes nos pensées et nos espérances du côté des éminents citoyens qui avaient été choisis par le Président pour être présents et veiller à ce que le dit Bureau fit un compte loyal des votes actuellement donnés et le 14 novembre nous invitâmes ces messieurs à conférer avec nous. Cette coopération fut refusée, mais néanmoins nous avons raison de croire qu'à cette corrépondance nous adressée le 18 par le Bureau des Retours à assister à ses séances comme spectateurs, pour être témoins des délibérations. Au moyen et par les services d'un sténographe compétent, nous pûmes avoir la possession de tous les faits essentiels développés sur la face des papiers officiels. Nous avons pu nous procurer une copie certifiée des relevés en duplicata des votes, faits par les commissaires d'élection à chaque poll d'Etat. D'après ces relevés, il paraît que les électeurs de Tilden ont reçu les votes suivants dans l'Etat:

McEnery.....	83,712
Wickliffe.....	83,880
St Martin.....	83,676
Poché.....	83,529
DeBlanc.....	83,667
Seay.....	83,842
Cobb.....	83,579
Cross.....	83,652

Et les électeurs de Hayes ont reçu les votes suivants:

Kellogg.....	77,152
Burch.....	77,144
Joseph.....	74,889
Sheldon.....	74,884
Marks.....	75,221
Levissee.....	75,370
Brewster.....	75,457
Joffrion.....	75,591

Pour les électeurs de Tilden:

McEnery.....	82,223
Wickliffe.....	82,326
St Martin.....	82,129
Poché.....	82,036
DeBlanc.....	82,065
Seay.....	82,242
Cobb.....	81,959
Cross.....	82,109

Pour les électeurs de Hayes:

Kellogg.....	77,023
Burch.....	76,983
Joseph.....	74,642
Sheldon.....	74,678
Marks.....	75,087
Levissee.....	75,156
Brewster.....	75,270
Joffrion.....	75,390

ciens conduisant les élections et dans le relevé des retours, mais il y en a autant d'un côté que de l'autre et quant à l'intimidation, la violence et autres actes illégaux empêchant une élection libre et loyale, on en trouve des preuves des deux côtés, mais non d'un caractère tel qu'il affecte le résultat général. Dans la plupart des cas, les actes de violence ont eu leur source dans l'insubordination aux lois, comme dans l'affaire de Henry et Eliza Pinkston et n'avaient aucune connexion avec la politique.

C'est un fait significatif que dans les paroisses où il est allé que les votants ont été écartés des polls par l'intimidation, le vote total de ces paroisses a été aussi fort qu'à aucune élection antérieure, et dans toute l'Etat il a été de 15,000 au-dessus de tout vote donné jusqu'ici.

Une honnête et loyale compilation des retours, même sous la loi de la Louisiane ne peut matériellement réduire la majorité de Tilden, comme il appert de la face des retours.

(Signé) JOHN M. PALMER, LYMAN TRUMBULL, WILLIAM BIGLER, GEORGE B. SMITH, GEORGE W. JULIAN, P. H. WATSON.

Adresse du Gouverneur Nichols au peuple de la Louisiane.

Votre conduite a mérité l'approbation de tous les bons citoyens des Etats Unis. Au milieu d'événements qui portent atteinte à vos intérêts les plus sacrés, vous êtes restés calmes et prudents, et vous avez respecté la loi.

Ces événements dont vous avez attendu le développement avec une si pénible anxiété ont enfin eu pour résultat une tentative désespérée de la part des conspirateurs, par l'entremise de quatre hommes sans scrupules, agissant sans un vestige d'autorité légale et en violation de leur serment, dans le but de substituer leur volonté à la volonté populaire telle qu'elle a été exprimée au scrutin, librement, loyalement, paisiblement et légalement.

Loutrage qu'ils se font de commettre ne frappe pas seulement les libertés du peuple de la Louisiane, mais les libertés du peuple de toute l'Union américaine.

Leur tentative sera certainement vaine, à moins qu'ils ne réussissent, comme ils l'espèrent, à exiter à tel point votre indignation par le seul fait de leurs énormités, que vous soyez réduits à recourir à un remède extra légal, et à détourner de cette façon l'attention du pays tournée vers eux pour la porter sur vous.

Votre bon sens et votre jugement doivent vous dire que le salut de votre Etat et le triomphe final du droit et de la justice dépendent de votre modération qui permettra que ces résultats soient obtenus par des moyens légaux. La première considération pour tout citoyen doit être le bien de l'Etat et la perpétuation des institutions républicaines. Tout acte basé sur un autre motif est indigne de l'occasion. Aisje besoin de vous rappeler qu'il y a des époques critiques dans l'histoire de chaque peuple où l'on donne la plus grande preuve de son courage et de son dévouement à la cause publique en sachant contrôler noblement ses passions.

Le moment est venu où le devoir me commande de parler. Comme gouverneur de la Louisiane d'aujourd'hui, je m'adresse, en appelant à mon aide toute l'influence morale dont je puis disposer, à tous ceux qui pensent comme moi et je leur demande non seulement de préserver la paix quant à eux, mais de s'opposer aussi à ceux qui d'autres, s'il y en a, essayent de trouver un moyen de délivrance par la violence.

Concitoyens de la Louisiane, vous êtes soumis à de rudes épreuves! Dans l'intérêt de l'Etat que vous aimez tant, dans l'intérêt des lois et des institutions par lesquelles vous êtes gouvernés, je vous conjure de métriser vos passions et votre ressentiment pour ne songer qu'à la grande œuvre de la rédemption. Cette rédemption, j'en suis certain, est proche, car le cœur du peuple américain bat à l'unisson du vôtre, et comme vous il veut le maintien d'un gouvernement libre et des droits constitutionnels.

FRANCIS T. NICHOLLS. Nlle. Orléans, 6 déc. 1876.

BROUETTE POLITIQUE.—M. Wyse Worms, ayant gagné le pari qu'il avait fait contre Charles Norton, que Tilden aurait

plus de 60,000 voix de majorité à New York, a eu hier matin la légitime satisfaction de se faire broetter par le perdant depuis le coin de la Sixième avenue et de la Vingt-troisième rue jusqu'au Central Park, et *vice versa*. Pour ajouter à la confusion de M. Norton, un homme marchait devant la broquette, frappant de deux baguettes d'ébène une peau d'âne sonore, ou, pour parler un langage prosaïque, battant du tambour.

ALLIGATOR POLITICIEN.—Un journal de la Floride dit qu'un coup de feu a été tiré sur un nègre, porteur des retours de l'élection de l'Etat pendant qu'il traversait un marécage. Se sentant moralement blessé, le nègre a avalé les retours, et aussitôt après il a été avalé lui-même par un alligator. Il sera impossible de connaître le résultat officiel de l'élection avant que l'alligator ait été capturé et contraint de restituer le nègre et son contenu.

VICTOR H. BERNARD Commission Merchant, AND DEALER IN ALL KINDS OF

Country Produce, 113.....Decatur Street.....113 NEW ORLEANS.

Cotton. Sugar. Molasses. Onions. Rice. Potatoes. Eggs. Hides, Etc. Poultry. Game. Wool. Moss. Eggs. June 5th '75.

Bodley Wagons & Cart Manufactured by **Bodley Bros.,** WHEELING, W. Va

CANE WAGONS & CARTS of every style, Timber Wheels, Baggage Carts, Town Carts, and every size of small Carts, Drays, Two-horse Wagons, Spring Wagons, Towl, Pole and Shafts and Spring Seats. The BEST Axle Grease made, and OIL. Patent Distributing Machine for Cotton Seed Meal and other Fertilizers. **VIRGINIA CANNEL COAL.** OUR FACILITIES for manufacturing are unequalled by any house in the U. S. Whereby we can furnish FIRST CLASS work as CHEAP as any inferior work offered in the South. **Wm. H. RAGAN, Agent,** THIBODAUX, LA.

PENSION FRANÇAISE, 128.....RUE DOUANE.....128 M^{ME} VVE E. TASSET, PREVIENI 283

ami de la ville et de la campagne, ainsi que le public en général qu'elle a transféré son établissement du No 107 de la rue de Chartres au No. 128 de la même rue, entre le Royal et Bourbon. Elle profite de cette occasion pour remercier le public et sollicite en même temps la continuation de son bienveillant patronage. Elle informe en outre le public, vu la situation des affaires, que, par une réduction de prix dans sa pension, et à cet effet, elle a ouvert un salon à \$4 par semaine. Les personnes de la ville et de la campagne y trouveront tout le confort désirable. Le restaurant sera ouvert jusqu'à minuit. Chambres et pension par jour \$1.50, 13 fév. 74.

RESTAURANT DES QUATRE SAISONS. MR. JOHN BOSIO, PROPRIETAIRE

du RESTAURANT DES QUATRE SAISONS prévient ses amis de la ville et de la campagne, ainsi que le public en général, qu'il a transféré son restaurant du No. 155 de la rue de Chartres au No. 111 de la même rue, près de St-Louis. Il profite de cette occasion pour remercier le public et sollicite en même temps la continuation de son bienveillant patronage. Il informe en outre ses amis qu'il a des salons particuliers au premier, et des chambres meublées à louer à la semaine ou au mois. Les personnes de la ville et de la campagne y trouveront tout le confort désirable. Le restaurant sera ouvert jusqu'à minuit. 6 fév 75.

Restaurant Antoine, Transféré rue St-Louis No. 65.

M. ANTOINE ALCIATOR annonce à ses clients de la campagne et au public, qu'il a transféré son restaurant du No 56 rue St-Louis au No. 65 même rue, entre Royale et Bourbon. Il sollicite la continuation du bienveillant patronage qui lui a été accordé jusqu'à ce jour. *Chambres meublées pour les voyageurs.* 0.28 74 1 y.

J. A. TRONE, Rue Market (Batterie de Lacépère) Thibodaux.

LIVRES CLASSIQUES ET RELIGIEUX, Fournitures de Bureau, Papier de Musique, ARTICLES DE PIÉTÉ: Croix, Christs, Médailles, Chapelets, Bénitiers, Images, Tableaux, Statuettes, Cierge, et COURONNES DE IERE COMMUNION Galerie Photographique au premier. (Jan 22 76 ly

Moulin à Riz à vendre. Les sous-signés offrent à vendre à des conditions très avantageuses, un moulin à riz de 8 piles, roues dentées en fer, avec tambour, bandes et une superbe vanneuse, le tout presque neuf pouvant écaler 10 barils de riz net par jour. Pour les conditions s'adresser à **TERREBONNE & SALOMON,** 75 Decatur Street, N. O.

BUSH & LEVERT. Cotton and Sugar Factors. And General Commission Merchants. 115 1 y 31 Perdido Street, N. O.

AVIS: M. C. Lazard & Cie., de la Nouvelle-Orléans, informent respectueusement leurs amis et leurs pratiques, et le public en général, qu'ils ont transféré leurs magasins de l'ancienne des rues Ste. Anne et Vieille Levee aux Nos 213, 215 et 217 rue Vieille Levee, près Dumaine, en face du Marché Godchaux, où il recevront avec plaisir tous les ordres qu'on voudra bien confier à leurs soins.

Tous ceux qui désirent acheter des Habilllements, Chaussures, Valises, Malles, etc., etc., aux plus bas prix, feront bien de passer aux nouveaux magasins de C. Lazard & Cie., 213, 215 et 217 rue Vieille Levee, à l'ancien établissement de Godchaux—Voir l'annonce. oct. 1476.

LEON MEDAL, Confiseur, No. 93...Rue de la Vieille Levee...No. 93 NEW ORLEANS.

Candis, Confitures et Patisseries Chocolats, Fruits Confits, Sorbets, Gâteaux, Dragées, Bonbons assortis.

Grand assortiment de BOITES A SUIVE, PRISE en tout genres, AGENCE DE FELX D'ARTIFICES.

Tous les ordres de la ville et de la campagne, pour pièces de confection et de pâtisseries, seront exécutés sans retard, avec le plus grand soin. [Sep-ly

Transfert de Magasin. **C. LAZARD & CIE.** On transfère depuis le 3 Octobre tout leur stock de vêtements, chapeaux, casquettes, malles, valises, fournitures pour messieurs

du No. 195 Vieille-Levee aux Nos 213, 215 et 217 Vieille Levee, à l'ancien local de Leon Godchaux. oct. 1476.

Leon Godchaux, Aux Nos. 81 et 83 de la rue du Canal, HABILLEMENTS, LINGELLE, CHAPEAUX.

AYANT TRANSFERE mes magasins des Nos 213, 215 et 217 de la rue Vieille-Levee aux Nos 81 et 83 de la rue du Canal, j'annonce respectueusement au public en général que j'ai, afin de répondre à l'accroissement de mon commerce, le plus fort stock d'habillements, de chapeaux, de lingerie d'hommes, de souliers, de gants et de jeunes gâteaux—stock tel qu'il n'y en a jamais eu à la Nouvelle Orléans. J'invite mes amis et mes clients à venir l'examiner et s'assurer par le passé, je ne négligerai rien pour faire face aux besoins de la place. Je serai toujours prêt à remplir tous les ordres (grands ou petits) d'habillage et de tous genres, depuis les vêtements communs d'habitation jusqu'au Hige de toilette le plus fin. Les prix de mes articles seront invariablement aussi bas que possible. Les commandes de la campagne sont l'objet d'une attention invariablement soignée. **LEON GODCHAUX,** Aux Nos 81 et 83 de la rue du Canal 14 oct—76

L. Lippman 52.....Rue Bienville Nlle Orléans.....52

GRAND ASSORTIMENT DE BIÈRE, GALE, PORTER, LAGER BEER, ET C. Spécialité pour le bouteillage de ces articles. Dépôt des meilleurs bouchons vendus dans le pays. Mr. L. Lippman, représente cette maison depuis cinq ans. aout 1276.

KIP & RUCH. Moulin à Riz Perseverance.

Tous les Prix déterminés aux Foires de l'Etat de la Louisiane pour l'éclairage à la riz, depuis 1868 jusqu'à aujourd'hui.) Nos. 8, 10, 12 et 14, rue des Champs Elysees, en face de la place du vieux Dupont, 3^{me} District.

NOUVELLE ORLEANS. Nettoyé 420 barils par jour. LES SACS SONT FOURNIS GRATUITS. Prix. No. 1.....1 Cent No. 2.....1 Cent No. 3.....1 Cent

JNO M. WALSH, Agent Oct 17 74

C. JAUBERT & CIE.—IMPORTATEURS DE—Marchandises sèches, étrangères et Américaines.

Cotons, Indiennes, Rubans, Bonneterie, Monchoirs, etc etc. 20 Rue de Chartres, près Canal. NOUVELLE ORLEANS.

Cette maison a déjà bien connue par son ancienneté (30 ans d'existence) et le bas prix de ses articles, offre aux marchands des Compagnes, l'assortiment le plus complet et le plus varié de marchandises sèches. Cette maison reçoit chaque semaine de nouveaux envois de Nord et de l'Europe et met un soin tout particulier à remplir les ordres qui lui sont adressés (11 sept 75 la

NOTICE! Messrs. C. LAZARD & CO., of New Orleans, respectfully inform their friends and customers and the public in general that they have removed their stores from corner of St. Ann and Old Levee St., to Nos. 213, 215 and 217 Old Levee St., near Dumaine, opposite the French Market, near Leon Godchaux's old stand, where they will be pleased to receive all orders entrusted to their care. All those wishing to purchase Clothing, Hats, Valises, Trunks, etc., etc., at the lowest prices, will do well to call at the new stores of C. LAZARD & CO., Nos. 213, 215 and 227 Old Levee St. See advertisement. Oct. 14 1876.

ANTOINE'S RESTAURANT. Removal to 5.....St Louis Street.....65

M. ANTOINE ALCIATOR announces to the country patrons, and the public in general, that he has removed his RESTAURANT from No. 56 to No. 65 St. Louis street, between Royal and Bourbon. He respectfully solicits a continuation of the generous patronage he has heretofore received. n.25 74 y.

HONORE TETPAU, Carpenter and Machinist. Inform the public that those desiring his services may find him at his brother's shop, H. Tetrau, Thibodaux, La. [Sep-ly